

SÉLECTION DES ACTIONS À PROPOSER AU CONSEIL POUR LE BUDGET 2024	2023	2024	2025	2026	2027
<i>Les actions</i>					
Consultation, enseignement, responsabilisation et sensibilisation de la population					
1. Former un comité consultatif composé de citoyennes et de citoyens provenant de différents milieux.	x				
2. Adopter un budget pour la sélection et la réalisation de projets environnementaux.	x	x	x	x	
3. Effectuer annuellement une mise à jour de l'évolution du Plan d'actions de développement durable et informer les citoyens de la révision des objectifs et des étapes franchises.	x	x	x	x	
4. Offrir à la population des informations sur des sujets de nature environnementale et des trucs et astuces pour réduire leur impact environnemental.	x	x	x	x	
Devenir une ville engagée dans la gestion et le développement durable de son territoire					
1. Adopter un plan de développement durable et le réviser chaque année.	x	x	x	x	
2. Adopter une politique de gestion écoresponsable des événements sociaux.	x				
3. Adopter une politique d'achats et de comportements écoresponsables à l'Hôtel de Ville.	x		révision		
4. Promouvoir les programmes d'aide à la rénovation écologique des différents paliers gouvernementaux ou de la MRC déjà en place.		x			
Diminuer les émissions de GES provenant des activités municipales et améliorer le bilan carbone de la ville					
1. Faire évaluer l'inventaire des GES.	x				
2. Optimiser les opérations de déneigement en étudiant de nouvelles solutions.	x			x	
3. Sensibiliser les citoyens à bien utiliser l'eau et à l'économiser.	x	x	x	x	
4. Investir pour une/des fontaines d'eau permettant le remplissage de bouteille d'eau.	x		x		
5. Promouvoir les emplacements des fontaines d'eau sur le territoire.			x		
6. Favoriser le remplissage de bouteille d'eau dans les parcs et durant les événements.		x			
7. Instaurer un système d'autopartage et de partage de moyen de transport (vélo, etc).			x		
Eaux usées – réduire les rejets d'eau usées dans l'environnement					
1. Revoir le règlement municipal (avec l'aide de l'urbaniste) visant à s'assurer de la conformité des gouttières, en offrant aux propriétaires de les accompagner pour trouver des solutions (ex. jardins de pluie ou bassin de rétention).			x		
2. Sensibiliser les citoyens d'éviter d'envoyer l'eau de pluie sur l'asphalte et d'aérer leur gazon pour qu'il soit plus perméable.	x		x		
3. Sensibiliser les citoyens afin que lors des constructions des toits, le tout soit conforme.				x	
5. Adopter une politique interne qui préconise l'utilisation de semence de gazon mixte si le site le permet lorsqu'on doit semer du gazon.	x				
6. Instaurer une taxe sur l'asphalte pour toute nouvelle construction ou agrandissement.			x		
7. Offrir un programme de subvention pour l'achat d'équipements limitant la consommation d'eau : toilettes à débit réduit et barils récupérateurs d'eau de pluie.	x				
8. Avec le compte de taxe, illustrer la moyenne de consommation d'eau par ménage-type et illustrer l'impact monétaire de l'utilisation de l'eau pour responsabiliser les citoyens.		x			
Eau – Cours d'eau et Rivière Noire et Yamaska					
1. Sensibiliser les citoyens sur le choix des arbres et arbustes à planter le long de la rivière tout en évitant les plantes invasives (mettre des photos de plante à éviter) et les saules pleureurs.	x				
2. Offrir des vivaces qui retiennent le sol (ex. rosiers).		x	x	x	
3. Favoriser une diminution de l'utilisation des pesticides et des engrais par la sensibilisation (Encourager des solutions moins dommageables pour l'environnement telle des recettes maison (feuille de rubarbes, eau bouillante)	x		x		
4. Peinturer des dessins sur l'asphalte "la rivière commence ici" à côté des bouches d'égout pluviales.		x			
5. Faire un projet pilote de quartier blanc à Saint-Pie. Mettre en place un plan d'action (identifier le quartier, informer et sensibiliser les citoyens).	x				
Sol et biodiversité					
1. Lister les milieux naturels à Saint-Pie et les catégoriser.		x			
2. Intégrer à notre offre de loisir l'éducation et l'initiation des citoyens de tous âges à l'identification des plantes sauvages et l'ornithologie. (ex: événement, cours hebdomadaire, kiosque, etc.)	x	x	x	x	
3. Trouver un terrain pour développer un jardin communautaire, rechercher ce qu'il se fait ailleurs et promouvoir le projet.		x			
4. Promouvoir l'achat local en faisant la promotion de l'Argent Saint-Pien.	x	x	x	x	
5. Faire les actions nécessaires pour conserver le titre de Ville amie monarque (Fondation David Suzuki) et le publiciser.	x	x	x	x	

